

Table régionale de concertation des aînés de Laval



211 - Services sociocommunautaires
311 - Services Ville de Laval
811 - Info - Social
911 - Urgence
1-888-489-2287 - Ligne Aide Abus Aînés
1-855-852-7784 - Ligne Info-aidant

INFOLETTRE

No. 36
Mars 2020

Plusieurs annonces ont été récemment faites par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais.

Adaptation des milieux de vie

Tout d'abord, en compagnie de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, elle annonçait que le gouvernement du Québec investit une somme de 17 M\$ pour tout le Québec, destinée à encourager la participation des aînés au développement de leur communauté et à adapter les milieux de vie à leurs besoins, dans le cadre du programme Québec ami des aînés (QADA) et du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Pour la région de Laval, ce sont l'Association Midi-Quarante inc. Avec son projet Vers une retraite active et le Groupe Promo-Santé Laval avec son projet Cuisinons entre aînés qui ont été choisis dans le cadre de ce projet. Pour plus de détails, consultez la page : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/quebec-ami-des-aines/projets-finances-2019-2020/#c41300>

Amélioration de l'environnement des CHSLD

De plus, une somme de 5\$M sera attribuée afin d'améliorer l'environnement physique des CHSLD (Centres d'hébergement et de soins de longue durée). Ce montant de 5 M\$ sera octroyé aux établissements concernés et réparti selon le nombre de lits dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée publics et privés conventionnés de leur territoire. La recherche de solutions permettant l'amélioration ainsi que les choix des projets choisis se feront conjointement entre le comité des résidents et des usagers et les dirigeants de l'établissement. Pour plus de détails, consultez la page : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=chslid&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2020-02-01&dateFin=2020-02-25&afficherResultats=oui&idArticle=2802234144>

Amélioration des services offerts aux proches aidants

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, annonce qu'un montant de 10 M\$ sera investi afin d'améliorer les services offerts directement aux proches aidants de partout au Québec. Grâce à cet investissement, le gouvernement actuel renforce l'accès, la qualité, la fluidité et la pertinence des services offerts à tous les proches aidants, qu'ils soient de personnes âgées ou de personnes ayant un trouble de santé mentale, une déficience physique, une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme, etc. Le gouvernement reconnaît la contribution importante des proches aidants à la société québécoise, et agit pour mieux prendre soin de ces personnes et améliorer leur qualité de vie. Pour plus de détails, consultez la page : [http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=10\\$M%20proches&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2020-01-](http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?motsCles=10$M%20proches&listeThe=&listeReg=&listeDiff=&type=&dateDebut=2020-01-)

Mission de la TRCAL

La Table régionale de concertation des aînés de Laval a pour mission d'être un lieu régional d'échange, de concertation et de partenariat des organismes lavallois desservant les aînés afin d'unir leur voix pour mieux faire connaître les besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés de la région. La TRCAL agit également comme point de référence et relayer d'information auprès de tous les ministères et instances concernés par les conditions de vie des aînés.

Elle regroupe aujourd'hui 56 organismes œuvrant auprès des aînés et représentant 63 410 aînés sur les 72 900 personnes âgées de plus de 65 ans résidant à Laval.

Mot d'une membre du conseil d'administration Josée Laperle, secrétaire

Bonjour à toutes et à tous,

Au CAAP – Laval depuis plus de 16 ans, dont bientôt 6 à titre de directrice (ouf! Le temps passe vite!), m'impliquer davantage au sein de la TRCAL va de soi. En effet, par son mandat, l'équipe du CAAP – Laval est en contact quotidiennement avec des personnes de tout âge, notamment de plus de 55 ans. Nous sommes au fait de leurs besoins et des enjeux qui les concernent, particulièrement en matière de santé et de services sociaux. Nous travaillons également à les soutenir dans leurs démarches visant le respect de leurs droits. Pouvoir participer à une concertation dont le mandat est de relayer l'information touchant leurs conditions de vie dans le but de faire connaître leur réalité et d'améliorer leur quotidien est ainsi, pour moi, un incontournable.

La TRCAL offre des lieux d'échanges riches et favorise la création de liens et de collaborations. Les grands enjeux nommés par les membres ont déjà commencé à être travaillés, permettant à la TRCAL d'assurer la cohérence entre ses actions et initiatives et la réalité terrain vécue par ses membres. La concertation sur le thème du logement, qui a eu lieu en novembre dernier, est un bel exemple de vers où la TRCAL veut aller et l'expérience augure très bien pour l'avenir.

Force est d'admettre que, même si nous vivons plus longtemps et en meilleure santé, plusieurs personnes aînées se retrouvent, au fil du temps, plus isolées et vulnérables. Lorsque les tâches du quotidien deviennent des défis, l'énergie vient à manquer pour défendre ses propres intérêts. C'est dans ce contexte que notre mission ainsi que celle de la TRCAL prennent tout leur sens.

Ma participation au sein du conseil d'administration se veut une participation active. Être administratrice signifie pour moi avoir l'opportunité de collaborer au rayonnement de la TRCAL, de travailler des dossiers représentatifs des besoins des membres et de révéler les réalités locales. Même si parfois les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes, je demeure convaincue qu'ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses.

Au plaisir de collaborer avec vous! N'hésitez pas à nous écrire, nous appeler et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/trcalaval> Et n'oubliez pas de partager !

La TRCAL, un lien important entre les aînés lavallois et les instances décisionnelles. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus via info@tableaineslaval.ca



Josée Laperle, secrétaire du conseil d'administration

Retour sur la rencontre de concertation régionale spéciale 18 novembre 2019

La Table régionale de concertation des aînés de Laval a tenu, le 18 novembre dernier, une concertation régionale spéciale sur l'habitation des personnes âgées à Laval. Plus précisément, la question posée était :

« Comment harmoniser nos efforts pour que les différents modèles d'habitation répondent à l'évolution des besoins diversifiés de la population âgée de Laval? »

Tel que mentionné lors de notre dernière édition, au fil des Infolettres des prochains mois, nous vous résumerons les divers aspects qui sont ressortis de cette concertation.

Les grands thèmes retenus lors de cette concertation sont :

- ◆ Actualiser nos modèles d'habitation;
- ◆ Clarifier et préciser nos communications;
- ◆ **Comprendre et établir les besoins des aînés;**
- ◆ Revoir la réglementation et la logistique entourant l'habitation des personnes âgées.

Comprendre et établir les besoins des aînés

Il est ressorti de cette concertation, qu'il est nécessaire de connaître et respecter la volonté des aînés et d'adapter les lieux d'habitation selon leurs besoins. Les participants à la concertation ont ainsi convenu qu'il était nécessaire que les instances impliquées dans l'habitation des personnes âgées, notamment la Ville de Laval, les promoteurs immobiliers, le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les organismes voués à l'habitation gagneraient à avoir une meilleure connaissance des besoins des aînés afin d'améliorer les options d'habitation qui s'offrent aux personnes âgées de Laval. Il a été évoqué que des focus-groupes permettraient de connaître les besoins des aînés, leurs rêves, leur idéal en matière de logement.

Il est aussi apparu que les personnes âgées ne connaissent pas bien l'offre qui est disponible et qu'en conséquence, il est nécessaire d'une part, de miser sur l'éducation populaire et d'autre part, développer une structure permettant de gérer et de faire connaître ce qui est disponible.

Finalement, il est apparu indispensable d'établir la nature des demandes d'habitation de la part des personnes âgées et de la comparer à l'offre disponible, particulièrement en matière de logements à prix abordable. Bien entendu, les élus devront être sensibilisés aux écarts existants entre les besoins des personnes âgées en matière d'habitation et ce qui existe sur le marché, autant en terme de services que de coûts.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le [rapport-synthèse](#), disponible sur notre site Web, en cliquant sur le lien.

AUX MEMBRES DATES À RÉSERVER

CONCERTATION SUR LE SOUTIEN À DOMICILE

Pour faire suite à la concertation spéciale sur le logement des aînés qui a eu cours l'automne dernier, la TRCAL prépare une concertation spéciale sur le soutien à domicile. Le comité de travail est formé et a débuté les travaux en vue de la réalisation de cette activité.

Plus de détails vous parviendront, tels que le lieu et l'heure de l'évènement, mais vous pouvez dès lors fixer cette date à votre agenda et solliciter des membres de vos organismes pour vous accompagner :

Jeudi le 7 mai 2020

Entre-temps, si vous avez des suggestions ou des sujets particuliers relatifs au soutien à domicile que vous aimeriez traiter, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les sujets des concertations retenus par la TRCAL émanent d'une assemblée générale spéciale qui a eu cours au printemps dernier. Ces sujets s'intègrent également dans divers plans d'action majeurs :

- Municipalité amie des aînés—Plan d'action 2019-2021, particulièrement les points 1.3.1, 1.4.1 et 2.2.1 Pour consulter le Plan, cliquez sur ce lien : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/publications/plan-action-MADA-2019-2021.pdf>
- Politique régionale de développement social—Plan d'action 2019-2024, particulièrement le point 4.2.1 et 4.2.2. Pour consulter le Plan cliquez sur ce lien : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/plan-action-politique-developpement-social.pdf>
- Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 : <https://cnpea.ca/images/plan-action-maltraitance-2017-2022.pdf>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les travaux sont déjà amorcés en vue de la tenue de l'Assemblée générale annuelle. Celle-ci se tiendra :

Jeudi le 28 mai 2020

Plus de détails vous parviendront ultérieurement, tels que le lieu et l'heure de l'évènement

Pour connaître toutes les activités des organismes membres de la TRCAL, nous vous prions de consulter notre site WEB, en cliquant sur l'hyperlien suivant :

[Table des aînés](#)

Faites-nous parvenir l'information sur vos activités à venir dans le prochain mois !

Qu'est-ce que la démence

2019 - 2020

CAPSULE #95

Qu'est-ce que la démence ?

LE SAVIEZ-VOUS?

Une capsule informative du CAAP - Laval
450 662-6022 * caaplaval@caaplaval.com

La démence est une maladie qui a un impact majeur sur l'autonomie de la personne. Elle est également appelée *Trouble neurocognitif majeur*. La démence affecte les facultés cognitives soit la mémoire, la perception, le langage, l'humeur et la capacité d'accomplir les tâches simples du quotidien.

Symptômes et diagnostic :

Une personne atteinte de démence présente une perte graduelle de la mémoire. Elle a tendance à:

- Se répéter constamment;
- Se perdre dans des lieux familiers;
- Avoir de la difficulté à communiquer ses pensées;
- Être incapable de se concentrer.

Ces changements cognitifs peuvent engendrer chez la personne de la colère, de l'irritation, de la confusion et des sautes d'humeur.

Dans certains cas, c'est la personne elle-même qui prend conscience de ses pertes cognitives, mais la plupart du temps, c'est la famille ou le médecin qui constate un changement chez la personne atteinte de démence.

Lorsque la démence est significative, le médecin ou le neuropsychologue peut poser son diagnostic avec un simple test standardisé, dans son bureau. Dans les cas de démence modérée, des tests d'imageries cérébrales peuvent être nécessaires afin de détecter la maladie.

Réduire le risque de démence

Voici quelques conseils afin de réduire le risque de démence :

- Avoir de saines habitudes de vie (activité physique, ne pas fumer, manger sainement, etc.) ;
- Garder une vie active intellectuellement, surtout après la retraite ;
- Surveiller son diabète, sa tension artérielle, son taux de cholestérol ;
- Être à l'écoute de son corps et ne pas hésiter à consulter dès les premiers signes de pertes cognitives.

Causes de démence :

La démence peut être causée par plusieurs maladies, notamment :

- La maladie d'Alzheimer (la plus courante) ;
- La démence vasculaire ;
- La démence à corps de Lewy ;
- L'aphasie progressive.

Existe-t-il des traitements ?

Actuellement, il n'existe aucun traitement capable de guérir la démence. Toutefois, la médication, le soutien de la famille et le maintien d'une qualité de vie peuvent aider à atténuer les effets de la maladie.



Pour en savoir plus:

Association des médecins psychiatres du Québec
Téléphone 514 350-5128

Démence - Canada.ca
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/demence.html>

Références (consultées en décembre 2019) : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/demence.html>
<https://ressourcessante.salutbonjour.ca/condition/getcondition/demence>
<https://ampq.org/info-maladie/la-demence/>

DÉCLARATION DE REVENUS 2019

CLINIQUES D'IMPÔT

Les organismes proposant des cliniques d'impôt pour vous aider avec votre déclaration de revenus 2019, sont, cette année :

Centre du Sablon
755, Chemin du Sablon
450 668-8961

Comité d'animation du troisième âge de Laval
140, rue Nadon
450 622-1228

Le Rendez-Vous des Aînés
10, rue Proulx Ouest
450 667-8836

Fédération des OSBL d'habitations des 3L (FOH3L)
173, boul. Sainte-Rose, C.P. 18002 Sainte-Rose
438 521-7619 ou 438 521-7617

Chaque organisme a des critères d'admissibilité qui peuvent varier. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site [Web](#) ou encore communiquer avec les organismes. Notez toutefois que généralement, les critères sont :

- Des revenus modestes (autour de 25 000 \$ pour une personne seule ou 30 000 \$ pour un couple)
- Des déclarations simples
- Viser une personne vivante
- Ne pas avoir déclaré faillite.



25, rue Saint-Louis, bureau 117, Laval (Québec) H7G 4W3
Tél.: 450 667-8839 Courriel: info@tableaineslaval.ca
Site web: www.tableaineslaval.ca

Si vous désirez vous inscrire à l'infolettre, veuillez cliquer sur le lien suivant: [Inscription à l'infolettre](#)
Pour vous désabonner, de l'Infolettre, cliquer ici : [désabonner](#)